

Appel à projets

Écoles d'été ERUA

Deuxième semestre 2026-27

L'Université européenne ERUA (European Reform University Alliance) lance son appel à projets pour les écoles d'été de l'année académique 2026-2027.

Introduction

ERUA regroupe huit universités européennes : l'Université Paris 8 (France), l'Université de la mer Égée (Grèce), l'Université de Macerata (Italie), l'Université de Las Palmas de Gran Canaria (Espagne), l'Université des sciences sociales SWPS (Pologne), l'Université européenne Viadrina (Allemagne), l'Université Mykolas Romeris (Lituanie) et la Nouvelle Université Bulgare (Bulgarie).

Lancée le 1er novembre 2020 et renouvelée en 2023, cette alliance est cofinancée par la Commission européenne dans le cadre de l'Initiative des Universités Européennes.

Notre mission est de réunir les étudiants et le personnel de nos universités, issus de contextes sociaux et géographiques variés, afin de contribuer à la construction d'une société plus ouverte, juste et inclusive. Pour ce faire, ERUA intègre à son offre des formats pédagogiques innovants et expérimentaux visant à redéfinir les rôles et fonctions de l'enseignement supérieur.

Plus d'informations : <https://erua-eui.eu/>

Qu'est-ce qu'une école d'été/hiver ERUA ?

Les écoles d'été ou d'hiver sont des programmes académiques organisés pendant les périodes de vacances correspondantes, qui varient selon les universités ERUA. Ces programmes durent généralement une semaine sur site et proposent des cours dans diverses disciplines. Ils offrent aux étudiants la possibilité de suivre des cours supplémentaires et d'approfondir un sujet principal en l'étudiant sous différents angles, favorisant ainsi l'interdisciplinarité.

Objectifs et priorités

Ces écoles, organisées en collaboration avec d'autres enseignants de l'alliance ERUA, visent principalement à :

- Renforcer la collaboration académique et scientifique entre enseignants-chercheurs des universités partenaires ;
- Élargir les opportunités de formation pour les étudiants ;
- Favoriser l'internationalisation des parcours.

Ces programmes constituent un cadre privilégié pour **initier ou renforcer des dynamiques de recherche conjointe**, tout en favorisant l'échange de pratiques pédagogiques innovantes entre établissements, disciplines et pays.

L'université d'accueil bénéficie de cette dynamique pour valoriser ses infrastructures, ses équipes et son rayonnement international, en recevant des enseignants et étudiants issus des sept autres universités ERUA.

Les étudiants de Paris 8 participent quant à eux à des sessions de cours communes avec leurs pairs européens, enrichissant leur parcours académique d'une expérience interculturelle forte et concrète.

Critères d'éligibilité

Cet appel s'adresse à l'ensemble du personnel enseignant de Paris 8, y compris les doctorant·es contractuel·es assurant des cours, les ATER et les post-doctorant·es. Dans le cadre de cet appel à projets, les projets sélectionnés pourront bénéficier d'un **financement maximal de 2 500 euros**.

Les projets retenus devront :

- Avoir une **durée de 4 à 10 jours** ;
- Être organisés en anglais ou dans une autre langue de l'alliance ;
- Se dérouler **en partenariat avec une autre université ERUA** (le partenaire ERUA doit participer activement à l'élaboration scientifique de l'école et à son organisation) ;
- Attribuer aux étudiants un **minimum de 3 ECTS**.

Les cours proposés peuvent s'adresser à tous les niveaux d'études (Licence, Master, Doctorat) et les étudiants de Paris 8 peuvent les valider en tant qu'EC libre.

Les projets proposés peuvent porter sur l'acquisition de savoirs disciplinaires ou de compétences transversales (compétences interculturelles, créativité, gestion de projet, résolution de problèmes, réflexivité et pensée critique, etc.), en cohérence avec les objectifs et les thématiques d'ERUA :

- Migration, exil et réfugiés ;
- Transition environnementale ;
- Démocratie, droits de l'homme, inclusion et égalité des genres ;
- Interculturalité, multilinguisme ;
- Arts et périphéries.

Même si votre enseignement ne s'inscrit pas directement dans l'une de ces thématiques, vous pouvez proposer un projet.

L'équipe ERUA de Paris 8 peut accompagner les porteurs de projet dans la mise en relation avec des partenaires au sein des autres universités de l'alliance.

Voici le lien vers le portail de recherche ERUA, qui constitue déjà une première étape dans la recherche d'enseignants-chercheurs qui pourront collaborer avec vous : <https://researchportal.erua-eui.eu/>

Critères de sélection

Les projets seront évalués par la commission interne ERUA de Paris 8. Cette commission est mandatée par le Conseil des Relations Internationales et composée de 6 membres (VP Relations Internationales, VP Formation et 4 autres enseignants-chercheurs). Elle évaluera les projets, notamment sur la base de ces [critères d'évaluation](#) établis au niveau de l'alliance.

Les écoles d'été/hiver sont ensuite examinés par le **Teaching Initiatives Approval Committee**, un comité interuniversitaire à l'échelle d'ERUA évaluant :

- l'alignement avec les objectifs ERUA
- l'innovation
- l'impact attendu
- les apprentissages visés

Chaque proposition reçoit un retour pour amélioration si nécessaire.

Après l'avis de ces instances, si le projet est validé, une réunion sera organisée entre le SeRCI, les porteurs de projet, ainsi que l'UFR/IUT/laboratoire impliqués. Cette réunion pourra porter à l'élaboration d'une convention qui précisera les engagements respectifs et le suivi nécessaire pour assurer la bonne réalisation du projet.

Budget et accompagnement

Le projet doit être élaboré en collaboration avec l'UFR ou le laboratoire de rattachement, qui doivent être informés dès le dépôt du projet. Un cofinancement est recommandé mais pas obligatoire.

Dépenses éligibles dans le cadre du budget alloué par ERUA :

- Collations (petits déjeuners, goûters) ;
- Visites guidées ;
- Heures complémentaires des coordinateurs du projet de Paris 8.

Une fois le projet validé, un appel à candidatures sera ouvert aux étudiants de Paris 8 et des universités partenaires. La sélection des participants sera assurée par le porteur du projet, selon les places disponibles et les nécessités pédagogiques.

Les mobilités des étudiants et des enseignants venant des autres universités seront financées par les universités d'envoi, selon leurs règles internes et dans la limite de leurs budgets disponibles.

Modalités de candidature

Les dossiers doivent être soumis via le [formulaire en ligne](#), accompagnés des documents suivants au format PDF (modèles téléchargeables sur la plateforme) :

1. La proposition de projet (contenu, programme, invités, retombées pour la communauté académique, etc.);
2. Un budget prévisionnel, incluant tous les frais d'organisation;
3. Tout document complémentaire jugé utile pour apprécier la qualité du projet

Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en compte.

Annexe 1 : grille d'évaluation

Ces grilles d'évaluation constituent une **boussole** destinée à guider l'analyse et la sélection des projets pédagogiques.

Elles ne doivent pas être interprétées comme une simple **somme mécanique de points**, mais comme un **cadre de référence commun** qui aide à structurer la discussion.

C'est dans le **travail collégial de la commission et dans le débat collectif** que chaque projet est véritablement examiné, discuté et apprécié dans toutes ses dimensions.

Summer/winter schools

Critères	Description	Points
Collaboration interuniversitaire	Participation d'au moins deux institutions partenaires.	Oui/Non

Critères	Description	Points
Pertinence thématique et émergente	Alignement avec les priorités ou exploration de thématiques émergentes liées à la recherche.	.../3
Dimension interdisciplinaire	Capacité à croiser plusieurs disciplines et méthodes.	.../3
Innovation pédagogique	Méthodes nouvelles favorisant la co-construction du savoir.	.../3
Apprentissage centré sur l'étudiant	Travail collaboratif, apprentissage par projets, implication active.	.../3
Impact du projet	Retombées pour les étudiants, les universités partenaires et l'alliance.	.../2
Pertinence locale et stratégique	Contribution aux priorités de l'université d'accueil et bénéfices locaux.	.../2
Qualité de la documentation	Clarté des objectifs, programme, résultats attendus, budget et évaluation.	.../3
Conformité budgétaire	Cohérence entre les besoins et les ressources ERUA.	.../2

Total : 21 points – Seuil d'approbation : 15 points

Pour toute question et accompagnement merci de nous contacter à l'adresse suivante :

projet-pedagogique-erua@univ-paris8.fr

Tél. +33(1) 49 40 73 71